



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 27 avril 2019

Noyade d'un pêcheur à la gaulette près de Sainte-Rose

Le samedi 27 avril 2019 à 08h50 locale, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de La Réunion a été informé par un témoin de la chute accidentelle à la mer d'un pêcheur à la gaulette à proximité de Sainte-Rose. Immédiatement, le CROSS a engagé l'hélicoptère de la section aérienne de gendarmerie, les pompiers du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), informé le service d'aide médicale urgente (SAMU 974) et diffusé un message « Mayday Relay » pour alerter les moyens privés. Un petit navire de pêche professionnelle s'est ainsi dérouté et, après des recherches et guidé par les témoins à terre, a pu repêcher la victime à 09h27 puis l'a débarquée au port de Saint-Rose à 10h08. Une prise en charge de la victime a été ensuite assurée par un médecin urgentiste du SAMU qui n'a malheureusement pas pu la réanimer.

Il est rappelé que chaque année, un ou plusieurs accidents mortels impliquent des pêcheurs à la gaulette qui chutent à la mer de manière accidentelle ou sont emportés par des vagues et que la plus grande vigilance est nécessaire à proximité du rivage.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

